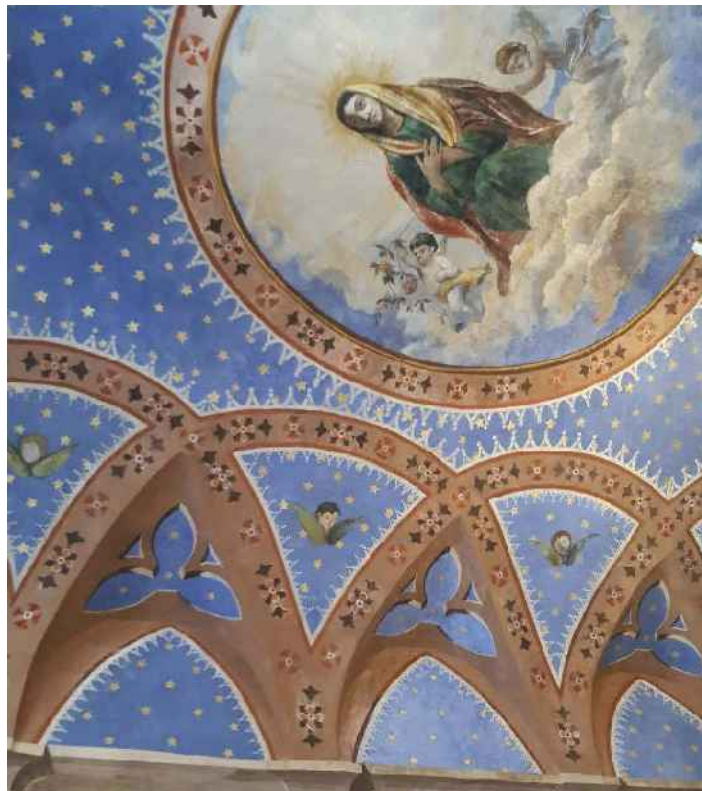




La chapelle de la Visitation a été honorée pour sa restauration remarquable.

PHOTOS A.R.

BREIL La commune s'est vue remettre le prix départemental des Rubans du Patrimoine, hier, pour la réhabilitation de la chapelle des pénitents blancs à Piène Haute. Un honneur pour le hameau, autant qu'un plaidoyer.

La chapelle de la Visitation louée pour sa restauration

PAR ALICE ROUSSELOT / AROUSSELOT@NICEMATIN.FR

C'EST UN TRESOR caché qu'une récompense vient mettre en lumière. Dans le hameau de Piène Haute, à Breil-sur-Roya, la nouvelle mue de la chapelle de la Visitation a été honorée, le samedi 12 septembre 2026, dans le cadre de la remise du prix départemental des Rubans du Patrimoine.

Organisé par l'association des maires des Alpes-Maritimes, la fédération départementale du BTP, la Fondation du Patrimoine, le Groupement des entreprises de restauration des Monuments historiques (GMH) et la Caisse d'Épargne Côte d'Azur, ce concours récompense des communes qui se sont particulièrement distinguées dans la rénovation de leur patrimoine bâti.

Cette année, Breil partage sa distinction départementale avec le village de Guillaumes pour sa restauration de la toiture de la tour circulaire du château de la Reine Jeanne.

La chapelle de la Visitation, inscrite aux Monuments historiques depuis 1992, n'en demeure pas moins unique. Même si, au fil du temps, des infiltrations avaient dégradé les décors intérieurs – en plus de l'usure naturelle de la façade. « Datant du XVIII^e siècle, elle est enserrée entre des mai-

sons mitoyennes. L'édifice présente un décor peint néo-baroque/gothique du milieu du XIX^e siècle qui intègre des restes d'un décor du XVIII^e siècle », peut-on lire sur la fiche que lui consacre l'architecte maître d'œuvre, Antoine Madélénat.

Où l'on apprendra également qu'il a été décidé, pour la restauration, de reconstituer les badigeons ocre rouge et ocre jaune et les effets d'ombre. « Pour les intérieurs, c'est le dernier décor, mélangeant les rocailles dorées, les faux marbres du retable et les arcatures gothiques entrelacées se détachant sur un ciel étoilé, qui a été restauré », indique-t-on.

« Ce dossier sortait du lot »

Premier à prendre la parole, Patrick Moulard, le président de la fédération du BTP des Alpes-Maritimes, souligne que ce prix intervient dans un territoire marqué par la tempête Alex.

« Breil a depuis engagé un important travail de reconstruction et de résilience. La restauration du patrimoine participe aussi de cette volonté de préserver l'identité de la commune et de préparer son avenir. Restaurer, c'est préserver une mémoire. C'est aussi transmettre des gestes,

des compétences », assure-t-il.

Le prix, en ce sens, ne récompense pas que la municipalité. Mais aussi les sociétés engagées sur le chantier : A Chaux et Sable, Arlea MH, menuiserie Lanteri, ainsi qu'Aurélie Nicolaus et Mickael Guyader. « Merci d'avoir retenu des entreprises qui sont habilitées à répondre », réagit justement le représentant du GMH, Yann de Camé.

Il ajoute : « Vous avez osé investir dans le patrimoine. En ce moment, les mairies ont moins de budgets, beaucoup de choix à faire, d'arbitrages. Alors c'est un pari. Mais il est payant ». Car d'après un rapport du Sénat de 2020 que le professionnel cite, 1 euro investi dans le Patrimoine rapporterait, ensuite, 30 euros à la collectivité.

Administratrice bénévole au sein de la Caisse d'Épargne, Audrey Rastrelly faisait partie du jury. Et pour elle, aucun doute : la chapelle de la Visitation est « un petit bijou ». « En voyant l'ensemble des dossiers, celui-ci sortait vraiment du lot, assure-t-elle. On a été admiratifs de cette valorisation qui met en lumière les savoir-faire anciens et actuels. »

Le maire, Sébastien Olharan, en convient. Après la tempête Alex, le

Patrimoine aurait pu ne pas être considéré comme une priorité. « Malgré tout, c'est à peu près au moment du lancement des chantiers de reconstruction que nous avons décidé d'un plan de 5 millions d'euros sur 5 ans pour la restauration du Patrimoine religieux », pose-t-il. Convaincu qu'il est source de développement, de dynamisme, de beauté. Persuadé, aussi, que de telles opérations portées par la commune ont ensuite un effet d'entraînement. Redonner de l'éclat à une chapelle, c'est ainsi inviter les habitants à refaire leur façade. C'est valoriser le hameau tout entier.

« J'ai aujourd'hui une pensée pour Jean-Pierre Lamounette, le prieur de la confrérie des pénitents qui souhaitait ardemment la voir restaurer », glisse l'élue. Heureux que ce vœu ait pu être exaucé grâce au financement à 80 % du Département, et à 20 % de la Drac.

S'adressant aux différents acteurs des Rubans du Patrimoine, autant qu'à ses détracteurs, il conclut : « La reconnaissance que vous nous accordez est importante, elle est la preuve que c'est un travail essentiel. La démonstration que ces chantiers ne sont pas futiles. »

Programme global de remise en état

LA REMISE EN état de la chapelle de la Visitation s'ancre dans un programme plus global de rénovation du Patrimoine. Ainsi l'équipe municipale a-t-elle déjà entrepris la restauration de l'église de Libre et de la toiture de la chapelle Notre-Dame du Mont (qui date du XII^e siècle).

Sélectionnées dans le cadre de l'appel à projet de la Région pour le patrimoine rural non protégé, quatre petites chapelles sont également concernées : Saint-Jérôme, celle du cimetière de Piène, Saint-Jean-Baptiste (à Libre), et Sainte-Anne (à la Giandola).

La commune finit par ailleurs la restauration de la Sainte-Catherine, sinistrée par la tempête. Et de la chapelle Notre-Dame-des-Grâces. « Celle-ci n'a pas seulement été restaurée... mais ressuscitée ! Nous avons investi 700 000 euros pour la restaurer de fond en comble. Il faut imaginer qu'elle avait été stabilisée par des câbles pour ne pas s'ouvrir en deux et s'écrouler », retrace Sébastien Olharan. Ne restera plus qu'à faire les décorations intérieures pour achever le chantier.

Sous le contrôle du délégué départemental de la Fondation du Patrimoine, Guy Langlais, le maire rappelle son souhait de réorienter les fonds originellement attribués par Monaco à l'église Sancta Maria in Albis sur ce projet.

« On la restaurera aussi, mais pas dans des courts délais. Or, la Principauté veut que ce chapitre se termine et que les sommes soient versées », détaille l'élue. Qui aimerait que le reliquat soit, ensuite, affecté au presbytère de Piène Haute et à la petite chapelle de Piène Basse.

L'INFO

Amitié italienne

La chapelle se situe place du Rattachement (à la France !). Le maire de la commune voisine d'Olivetta San Michele, Adriano Biancheri, a pourtant fait l'amitié d'être présent à la cérémonie. Une manière de rappeler que Piène Haute fut rattachée à Olivetta entre 1860 et 1947.

La chapelle de la Visitation porte aussi le nom de pénitents blancs ou de Sainte Elisabeth.

PHOTO A.R.

